

Oasis verdoyante au coeur du Tarn ...



AQUAVAL

Complexe de Loisirs à Lautrec

Grande fierté de notre territoire !

VOIRIE
1^{er} Poste de Dépenses de la CCLPA

ADMINISTRATION
Vote des Budgets 2018

ENFANCE - JEUNESSE
Le Projet Jeunesse

ENVIRONNEMENT
Opération Composteurs 2018



AU SOMMAIRE...

p. 4 : Administration
. Le Vote des Budgets 2018
. GEMAPI

p.6 : Social
«Journées Portes-Ouvertes» : A vos agendas !

p.7 : EHPAD intercommunal
Les nouveaux aménagements

p. 12 : Petite Enfance, Enfance & Culture
Création d'un pôle de services à Vielmur

p. 10 : Voirie
1^{er} Poste de dépenses de la CCLPA

p.16 : Tourisme
Bienvenue chez nous !

p.13 : Enfance & Jeunesse
Le projet éducatif jeunesse

p. 8-9 : AQUAVAL
Les nouveautés pour cette saison

p. 13-14 : Culture
La saison culturelle se rapproche de la SNA

p.11 : Environnement
Opération Composteurs 2018



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAUTRÉCOIS - PAYS D'AGOUT

■ Pôle Administratif

Maison du Pays - 81220 Serviès
Tél : 05 63 70 52 67
contact@cclpa.fr / www.cclpa.fr

■ Maison de Services au Public (MSAP)

Maison du Pays - 81220 Serviès
Tél : 05 63 70 52 67
msap@cclpa.fr / www.cclpa.fr

■ Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

Tél : 05 63 70 80 86
ram@cclpa.fr / www.cclpa.fr

■ Pôle Technique

Route de Vielmur - 81440 Lautrec
Tél : 05 63 70 51 74
s.techniques@cclpa.fr

■ AQUAVAL - Complexe Aquatique

Route de Vielmur - 81440 Lautrec
Tél : 05 63 70 51 74
aquaval@cclpa.fr
www.facebook.com/aquaval81

■ Offices de Tourisme :

- Bureau à Lautrec : 05 63 97 94 41
lautrectourisme81@gmail.com
- Bureau à St-Paul : 05 63 50 17 01
lautrectourisme81@gmail.com

■ S.P.A.N.C

Tél : 05 63 70 51 74 / 06 25 48 60 64
spanc@cclpa.fr

■ Déchèteries (Trifyl) :

- Site de Guitalens : 05 63 70 99 30
- Site de Lautrec : 05 63 71 10 14

■ Médiathèques :

- Site de St-Paul : 05 63 75 97 27
Groupe Scolaire - 81220 Saint-Paul
mediastpaul.pays.agout@orange.fr
- Site de Vielmur : 05 63 70 35 32
Maison des Associations - 81570 Vielmur
mediavielmur.pays.agout@orange.fr

■ Maison de Retraite

EHPAD «La Grèze» - 81440 Montdragon
Tél : 05 63 34 27 45
ehpad-montdragon@cclpa.fr

■ Accueils de Loisirs :

- ALSH - Montdragon
Tél : 05 63 58 78 53
alsh-montdragon@cclpa.fr
- ALSH / ALAE - Lautrec
Tél : 05 63 75 30 54
alae.lautrec@gmail.com
- ALSH / ALAE - Vénès
Tél : 05 63 75 04 01
f.rurales.venes@orange.fr
- ALSH / ALAE - Vielmur & St-Paul
Tél : 05 63 74 33 79
accueil.loisirs.agout@gmail.com
- ALSH / ALAE - Fiac
Tél : 07 68 15 21 03
direction.cdliac@gmail.com

■ Crèches :

- « Les Petits Meuniers » - Lautrec
Tél : 05 63 70 49 88
creche-lautrec@cclpa.fr
- « Poussin - Poussette » - Vielmur
Tél : 05 63 75 32 32
creche-vielmur@cclpa.fr
- « Il était une fois » - St-Paul
Tél : 09 64 27 61 32
lespetitsdelagout@orange.fr



www.cclpa.fr



Retrouvez toute l'actualité de la CCLPA sur Facebook : www.facebook.com/cclpa81



Au mois de mars dernier, notre communauté de communes était à nouveau rudement affectée par un décès au sein de son conseil. Jean-Claude Déglise, premier maire-adjoint de la commune de Guitalens-l'Albarède nous a quitté subitement le 19 mars dernier. Homme calme et discret, il faisait preuve de grande assiduité dans les responsabilités qu'il avait accepté d'assumer. C'est Alain Benazech, à qui nous souhaitons la bienvenue, qui lui succède aujourd'hui dans les mêmes prérogatives qu'étaient les siennes.

Depuis la fusion des communautés de communes du Laurécois et du Pays d'Agout en 2013, les élections communales de 2014 ont donné aux nouveaux élus l'occasion de rentrer dans une phase de réflexions puis d'études sur les projets que nous souhaitons développer pour ce territoire. Nous sommes désormais rentrés dans la phase de validation et de début de réalisation :

. Le «Pôle de Santé», à Vielmur, accueillera avant la fin de l'année une douzaine d'acteurs de professions médicales et paramédicales.

. Le site d'Aquaval a fait l'objet d'aménagements importants notamment sur son aire jeux suite à l'installation de nouveaux équipements qui agrémentent ce cadre de verdure si prisé par les familles.

. Toujours à Lautrec, l'office de tourisme intercommunal fera peau neuve sitôt la saison touristique terminée afin d'y accueillir dignement les visiteurs toujours plus nombreux.

. Vont débiter également au mois de septembre, les travaux de réaménagement et d'extension des services techniques de la CCLPA pour abriter correctement notre important parc de véhicules et son personnel à l'étroit. La toiture du nouvel édifice produira de l'énergie électrique grâce à la mise en place de panneaux photovoltaïques.

. Dernier projet en date validé par notre conseil, la construction d'un complexe mutualisé sur la commune de Vielmur, qui rassemblera, fin 2020, au sein d'un même bâtiment, une crèche, un centre de loisirs et une médiathèque.

A l'EHPAD sur la commune de Montdragon, la toiture de la chaufferie bois est terminée. Un nouveau jardin thérapeutique et un parcours de motricité sont avancés. Qu'il me soit permis une fois encore de réitérer l'abandon définitif du projet de cession de cet établissement.

Sont également en cours l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et l'agrandissement de la zone d'activités «Borio Novo» à Vielmur.

Concernant le Haut Débit, la nouvelle politique départementale nous annonce une livraison et une accessibilité par la fibre optique à l'horizon 2025 au plus tard, ceci bien entendu avec la participation financière de notre CCLPA.

Pour achever mon propos et finir sur une note colorée, «Les Estivales 2018», véritable bible des festivités de notre territoire, vous guideront tout au long de l'été vers les manifestations organisées dans nos communes (disponible sur notre site Internet).

Que chacun profite au mieux de ses vacances !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Raymond Gardelle'.

Raymond Gardelle
Président de la CCLPA

La CCLPA, c'est désormais 28 communes !

Depuis le 1^{er} janvier 2018 et l'arrivée au sein de la CCLPA des deux communes de Missècle et Moulayrès, deux nouvelles élues siègent autour de la table du conseil de communauté.

Jusqu'alors, le conseil de communauté était composé de 37 membres. Mme Marie-José Colin, Maire de Moulayrès et Mme Patricia Ricard, Maire de Missècle, l'ont rejoint pour passer aujourd'hui à 39 délégués.



Patricia RICARD
Maire de Missècle



Marie-José COLIN
Maire de Moulayrès

«Rejoindre la CCLPA est une décision réfléchie depuis 15 ans maintenant par les différentes équipes municipales successives. C'est une évidence pour nous d'intégrer une communauté de communes rurales qui est notre bassin de vie. Il a fallu trois demandes (2001 par Monsieur Baby, 2012 et 2015 par moi-même) pour que nous soyons écoutés» - Marie-José COLIN, Maire de Moulayrès

Vote des Budgets 2018

Comme chaque année, le mois d'avril a été consacré au vote des Budgets : un Budget Principal et 14 Budgets annexes (Ordures Ménagères, Voirie, SPANC, ZA Condomines, Lotissement Cabrilles, Médiathèque, Office de Tourisme, Crèches, ALSH, Aquaval, Réseau d'Ecoles, ZA la Marche, ZA Borio Novo, Energies Renouvelables).

Avec le vote des Budgets, les élus ont aussi délibéré sur le taux des 4 taxes (Taxe d'habitation (TH), taxe foncière bâti (TFB), taxe foncière non bâti (TFNB), cotisation foncière des entreprises (CFE)), de la fiscalité professionnelle de zone et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui seront des recettes affectées aux projets d'investissement et aux dépenses de fonctionnement de la CCLPA.

Cette année encore, le maintien de l'ensemble des taux a été approuvé, à l'unanimité, afin de ne pas accentuer la pression fiscale des administrés. La CCLPA fait le choix de privilégier l'effort d'économie budgétaire et l'optimisation constante des dépenses de fonctionnement, tout en conservant un niveau d'investissement élevé. Plus de 4 millions d'euros ont été inscrits en dépenses d'investissement sur le budget 2018 : Haut débit, entretien de la voirie intercommunale, aménagement de la base de loisirs Aquaval, réaménagement et agrandissement des locaux des services techniques à Lautrec, réhabilitation de l'office de tourisme à Lautrec, aménagement du pôle de santé à Vielmur, élaboration du Plan Local d'urbanisme Intercommunal, lancement de la réflexion sur le projet de pôle de services à Vielmur (Crèche, ALSH, Médiathèque)...

TAXES	Taux d'imposition 2017	Taux d'imposition 2018
Taxe d'habitation	6,77	6,77
Taxe foncière (bâti)	6,52	6,52
Taxe foncière (non bâti)	31,28	31,28
CFE	9,50	9,50
Fiscalité Professionnelle de Zone	26,08	26,08

TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)	Taux d'imposition 2017	Taux d'imposition 2018
Urbain	14,70	14,70
Intermédiaire	13,60	13,60
Rural	12,40	12,40

Nouvelle compétence GEMAPI : Qu'est-ce que c'est ?



Depuis le 1^{er} janvier 2018 et comme imposé par la loi NOTRe, la CCLPA s'est dotée d'une nouvelle compétence dite GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

La GEMAPI est une compétence ciblée et obligatoire confiée aux communes, avec transfert aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre lorsqu'ils existent. Les missions relatives à la GEMAPI sont définies par le Code de l'environnement et concernent :

- l'aménagement de bassins hydrographiques,
- l'entretien et l'aménagement de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris leurs accès,
- la défense contre les inondations et contre la mer,
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Lors du Conseil de Communauté du mois d'avril, les élus ont décidé de déléguer l'exercice de cette compétence au Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout (SMBA) qui gère déjà l'entretien des rivières pour le compte des Communautés de Communes adhérentes. Le coût de cette nouvelle compétence correspond donc au coût facturé par le SMBA qui représente pour 2018 : 1,20 € / habitant soit pour la CCLPA la somme d'un peu plus de 17.000 €.



Cette dépense nouvelle sera financée en 2018 par le Budget Principal de la CCLPA.

Cependant, en transférant cette compétence, l'Etat a prévu l'instauration d'une taxe permettant de financer sa mise en œuvre au niveau local. Pour cela, dès 2019, une nouvelle taxe dite « GEMAPI » fera son apparition sur les feuillets des 4 taxes locales (TH, TFB, TFNB et CFE). Le montant de la taxe prélevée devra être au plus égal au coût de la compétence donc pour la CCLPA, il devra correspondre au montant facturé chaque année par le SMBA.

Le Haut Débit : Où en sommes-nous ?

Dans notre « Journal » de Juin 2017, nous vous informions de la signature d'une convention-cadre relative à la construction du Réseau d'Initiative Publique (RIP) avec le Département du Tarn. Une première phase de travaux devait être lancée prévoyant le déploiement de la fibre optique pour certains foyers et de la montée en débit pour d'autres afin que tous les administrés de la CCLPA aient une connexion internet de 3 Mbits/s à minima au plus tard en 2021.

Aujourd'hui, le Département du Tarn, par la volonté de son nouveau Président, M. Christophe RAMOND et compte tenu de l'évolution rapide des nouvelles technologies numériques et d'un contexte national concurrentiel, a fait le choix de réévaluer sa politique pour se réorienter vers une délégation de service public (DSP). Avec la mise en œuvre de cette nouvelle procédure, le financement public devrait être moindre et les déploiements plus rapides sur un plus grand nombre de secteurs.



Le 3 mai dernier, les services du Département du Tarn sont venus préciser les nouvelles orientations départementales sur le déploiement du Haut Débit aux membres du Bureau de la CCLPA.

L'objectif de cette DSP est un raccordement à la fibre optique pour tous les foyers de notre territoire, et ce d'ici 2025 au plus tard.

La MSAP : Une aide de proximité pour vos démarches administratives



Toujours présente pour vous accompagner et en constante évolution, la MSAP du Lautrécois - Pays d'Agout a accueilli en 2017 plus de 1.600 visiteurs dans ses locaux.

Arrivée d'un nouveau partenaire

Depuis le 17 avril 2018, la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite) a rejoint les 14 partenaires déjà présents au sein de notre MSAP. L'agent MSAP sera formé régulièrement par la CARSAT pour apporter aux usagers de l'information de premier niveau, aider à la constitution d'un dossier et accompagner sur les démarches en ligne.



A vos agendas !

La MSAP participera aux «Journées Portes-Ouvertes» du 8 au 12 octobre 2018 !

Diverses rencontres et ateliers seront proposés sur différents thèmes comme l'emploi, la formation, la santé, le social, la retraite... en présence des partenaires.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que la journée dédiée à l'emploi aura lieu le mardi 9 octobre 2018 de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h30, en présence de Pôle Emploi, Cap Emploi, la Mission Locale, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat mais aussi des employeurs du territoire de la CCLPA.

Le programme de la journée du 9 octobre :

- . 8h45 – 9h00 : Accueil du public / café
- . 9h00 – 9h30 : Présentation de l'offre de service des partenaires
- . 9h35 – 11h00 : Ateliers CV (munissez-vous de votre CV sur clé USB pour le modifier si besoin)
- . 11h15 – 12h00 : Préparation à l'entretien d'embauche
- . 14h00 – 16h30 : Rencontre employeurs avec entretiens individuels

Le programme détaillé des autres journées sera communiqué à la rentrée.

Les demandes de Cartes Grises & Permis de Conduire sur rendez-vous !

Au vu d'une grande affluence pour les demandes de cartes grises et permis de conduire, l'aide à la démarche en ligne se fait désormais sur rendez-vous aux horaires suivants :

- . **Le lundi de 13h30 à 17h00**
- . **Le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**

Pour prendre rendez-vous, contactez Mme Sonia Landes :
05 63 70 52 67 / msap@cclpa.fr



■ EHPAD intercommunal «La Grèze» à Montdragon

Réalisation d'une toiture pour la benne à copeaux de la chaufferie à bois



Une extension de la charpente avec réalisation de la toiture vient d'être réalisée par les agents des services techniques de la CCLPA.

Ces travaux ont été engagés sur les conseils de «Trifyl», fournisseur des copeaux de bois, afin de garantir la qualité du combustible et permettre une optimisation des coûts pour le fonctionnement de la chaufferie. **Le coût des travaux : 6.000 €.**

Des nouveaux aménagements extérieurs en cours ! ■

Un jardin thérapeutique au PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) vient d'être ouvert avec un parcours senteur : aromates, haie gourmande, plantes grimpantes et arbres fruitiers. Ce jardin est un espace de déambulation et de convivialité, équipé de bancs avec accoudoirs, d'une pergola et de tables entourées de plantes grimpantes. Ce lieu permet aux résidents de se retrouver dans une ambiance bucolique et apaisante.



D'autres projets sont en cours :

- Création d'un parcours moteur de 6 modules qui favorisera la stimulation cognitive et motrice dont le but est de lutter contre la perte d'autonomie et le risque de chute.
- Réfection du chemin de promenade, plantation d'arbres fruitiers, ornementaux et massifs de fleurs.
- Création d'un espace jardinage avec des jardinières accessibles à tous et adaptées aux personnes en fauteuil.

Au total, 9 fruitiers (pruniers, abricotiers, cerisiers, poiriers, pommiers) et 5 arbres ornementaux (tilleuls, érables, ormes) ont été plantés. Cet aménagement a été étudié en amont avec le responsable des services techniques, les équipes pluridisciplinaires de l'EHPAD et la direction pour répondre au mieux aux besoins d'une prise en charge spécifique des résidents mais aussi dans le but de répondre à leurs souhaits.

■ Le Conseil de la Vie Sociale relancé (CVS)

Le Conseil de Vie Sociale (CVS) est une instance obligatoire dans les EHPAD. Il permet de réunir autour de la table des élus mais aussi des représentants des familles, des résidents et du personnel, tous désignés suite à une élection interne. Véritable lieu d'échanges et de discussions, le CVS donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement (Menus, animations, nouveaux équipements, ...).

Dès son arrivée au sein de l'EHPAD, Mme Palmouriès, nouvelle directrice de l'établissement, s'est vue confier comme mission de redémarrer cette instance. Deux réunions se sont déjà tenues, l'une en février et l'autre courant juin. Trois rencontres seront prévues chaque année.

Le conseil de l'EHPAD «La Grèze» a été relancé en février 2018 et comprend au minimum les membres suivants :

- 3 représentants des résidents (+ 3 suppléants),
- 2 représentants des familles (+ 2 suppléants),
- 1 représentant du personnel (+1 suppléant),
- 3 représentants de l'organisme gestionnaire (+3 suppléants),

Pour plus d'informations concernant l'EHPAD intercommunal «La Grèze» à Montdragon,
veuillez contacter le 05 63 34 27 45 / ehpad-montdragon@cclpa.fr

AQUAVAL

Complexe de Loisirs à Lautrec

Beaucoup d'entre nous connaissent et profitent de cette «oasis verdoyante» située en contrebas des remparts de la commune de Lautrec. Fierté locale et vitrine incontournable pour la promotion touristique de notre territoire, AQUAVAL répond avec élégance aux nombreux visiteurs en quête de nature et de fraîcheur qui sillonnent nos routes pendant toute la période estivale. Sous l'impulsion de nos élus, AQUAVAL vient de se refaire une beauté pour garantir de véritables moments de détente et de plaisirs à tous ceux qui viendront courtiser ses grands espaces.



Vendredi 22 juin, les élus de la CCLPA ont inauguré, en présence des élus départementaux (le Député Jean Terlier et les Sénateurs Philippe Bonnacarrère & Thierry Carcenac), les derniers équipements installés sur notre complexe. A la suite de la visite qui n'aura pas manqué de susciter un enthousiasme sincère, un verre de l'amitié était partagé entre tous, avec beaucoup de convivialité et de bonne humeur. Nous remercions vivement tous ceux qui étaient présents pour cet événement.

■ Une aire de jeux entièrement réaménagée

Depuis des mois, AQUAVAL était en chantier pour préparer cette nouvelle saison. La grande nouveauté se situe au niveau de l'aire de jeux car ce sont 5 nouveaux équipements qui complètent désormais ce vaste espace arboré : une tyrolienne de 20 m de long, une balançoire multi-portiques de 6 places, un tourniquet, des barres fixes de type «street workout» et un jeu de «cabanes-toboggans» pour les plus petits.

De plus, un tout nouveau parcours de BMX accueillera les adeptes du tout terrain aux abords du lac, avec une piste aux bosses multiples.

Cette grande aire de jeux sera accessible gratuitement toute l'année, sauf pendant la période estivale, où l'accès sera ouvert après la fermeture des bassins. Les élus ont choisi d'installer des éclairages qui permettront aux familles et amis de profiter en soirée des barbecues mis à la disposition du public.

Le chemin de promenade autour du petit lac a été entièrement aménagé pour faciliter l'accès aux jeunes parents qui, équipés d'une poussette, pourront facilement en faire le tour.



Pendant les vacances, tous les lundis et mercredis de 14h à 17h, des animations gratuites sont proposées en groupe (pour les adultes et enfants à partir de 5 ans).



HORAIRES

Juillet - Août - Septembre* :
Ouvert tous les jours de 10h à 20h !

* Le complexe fermera ses portes le dimanche 2 septembre à 20h

Contact : 05 63 70 52 32 - aquaval@cclpa.fr

 @aquaval81

Une aire pour les camping-cars repensée

Désormais équipée d'une barrière avec borne à l'entrée du parking, l'accès à l'aire de stationnement et de services pour les camping-cars sera payante. Il en coûtera 2€ pour une heure de temps avec accès libre à l'électricité, l'eau potable et la zone de vidange, et 8€ au-delà d'une heure et jusqu'à 24h. Au total, 7 nouveaux compteurs électriques ont été implantés par les services techniques de la CCLPA sur la zone. A noter que les camping-caristes équipés de leur ticket d'entrée pourront accéder au complexe à un tarif préférentiel.



Des tarifs inchangés et une nouvelle carte au Snack/Bar

Les tarifs appliqués restent inchangés par rapport à l'année dernière. Gratuité pour les -3 ans, 5 € de 3 à 14 ans, 6 € pour les plus de 15 ans. A noter que les résidents de la CCLPA peuvent bénéficier d'1€ de réduction sur présentation de la carte PASS, dont la demande doit se faire auprès des services administratifs à Serviès ou des services techniques à Lautrec.

Au Snack/Bar, la «formule déjeuner» fait son apparition. Pour 6 €, il vous sera possible de commander un plat salé au choix (wings de poulet, filet de colin, sandwich, pizza...) accompagné d'une barquette de frites, d'une glace et d'une boisson.

La journée des écoles reconduite : comme l'année dernière, la CCLPA proposera une journée gratuite sur son complexe pour tous les élèves scolarisés dans les écoles du territoire. Au total, ce sont près de 900 enfants qui pourront profiter de cette journée offerte et qui repartiront tous avec une entrée gratuite, à utiliser pendant la saison. Le transport en bus sera entièrement pris en charge par la collectivité.

Une charte graphique modernisée

Pour accompagner toutes ces nouveautés, AQUAVAL adopte une nouvelle charte graphique. Réalisée en interne par le service communication de la CCLPA et validée en commission, elle a déclenché un renouvellement de la signalétique vieillissante sur le complexe.

SERVICES TECHNIQUES / VOIRIE

Extension du centre technique à Lautrec

Nous vous avons déjà fait part du projet de réaménagement des services techniques de la CCLPA à Lautrec, ceux-ci devenant trop petits et inadaptés. **Les travaux vont débuter en septembre !**

Ce projet de près de 900.000€ HT financé pour partie par le Département, la Région, l'Etat et normalement l'Europe, permettra le réaménagement complet de l'atelier et des locaux du personnel ainsi que la création d'un nouveau bâtiment de 900 m² doté d'une toiture photovoltaïque de 700 m².

La production électrique de la toiture est estimée à 120.000 KWh. L'électricité produite par les panneaux solaires sera revendue à EDF pour être réinjectée dans le réseau local générant un revenu annuel de 14.500 €.



Voirie : 1^{er} Poste de dépenses de la CCLPA



Présenté en décembre à l'ensemble des communes et validé en début d'année par la commission, le programme d'investissement «Voirie 2018» s'élève à hauteur de 710.000 € (270.000 € sur le marché entreprises et 440.000 € pour la partie régie). Sur cette programmation, il faut rajouter près de 40.000 € pour le curage des fossés réalisé par 3 entreprises. Pour ce qui concerne l'entretien, outre les tâches courantes, le principal poste concerne les travaux d'épareuses (fauchage et débroussaillage) pour une somme de 200.000 € réalisés par 11 prestataires à l'échelle du territoire.

Le budget «Voirie» bénéficie d'une aide du Département pour un montant de 230.000 €. Chaque année, sont traités en moyenne 30 à 35 kms sur les 678 appartenant au réseau de la collectivité.



L'équipe de la Voirie de la CCLPA en intervention sur la commune de Jonquières - Juin 2018



Travaux de rénovation du Pont Vieux à Fréjeville

Suite au marché lancé par la CCLPA en février dernier et sur les 5 offres reçues, l'entreprise GAUTHIER à Toulouse a été retenue pour procéder à la restauration du Pont Vieux à Fréjeville sur la VC n°20. Le montant du chantier s'élève à 89.000 € TTC et la commune participera à hauteur de 20% du montant HT (15.000 €). Les travaux débuteront en septembre pour une durée d'environ 6 semaines.

Contact : M. Francis Gatimel (Responsable Voirie) : 05 63 70 51 74 / voirie@cclpa.fr

ENVIRONNEMENT

Compétences « EAU & ASSAINISSEMENT » intercommunales en 2020

La loi NOTRe prévoit aussi un transfert obligatoire aux EPCI des compétences EAU et ASSAINISSEMENT et ce au plus tard le 1^{er} janvier 2020. A compter de cette date butoir, la CCLPA aura la responsabilité de la distribution d'eau potable, de la collecte et du traitement des eaux usées et des eaux pluviales, et de l'assainissement non collectif.

Afin d'anticiper ces transferts de compétences qui ne sont pas sans conséquences pour la communauté de communes et ses communes membres, les élus ont décidé, à l'unanimité, de se faire accompagner par un bureau d'études composé d'experts avec pour objectif de définir les modalités et les conséquences financières, techniques et juridiques de ces transferts de compétence. La compétence assainissement non collectif n'entrera pas dans le champ de l'étude car celle-ci est déjà exercée par la CCLPA.

Des centaines de containers désinfectés sur le territoire



Comme chaque année, la CCLPA a mené son opération de lavage des conteneurs et des points de regroupement. Cette action s'est déroulée du 26 mars au 27 avril sur l'ensemble des 28 communes du territoire.

En tout, ce sont près de 1.900 bacs qui ont été nettoyés et désinfectés par 2 agents de la collectivité.

Opération Composteurs 2018

La CCLPA renouvelle son «Opération Composteurs» pour les résidents du territoire avec des tarifs préférentiels. Pour réserver le vôtre, merci de contacter la CCLPA **avant le 17 juillet prochain**. Ils seront disponibles courant septembre !

- Services Administratifs à Serviès : 05 63 70 52 67
 - Services Techniques à Lautrec : 05 63 70 51 74
- ou par E-mail : environnement@cclpa.fr



Animations scolaires sur les biodéchets et le compostage



Notre chargée de mission Environnement, **Manon Passelergue**, est intervenue récemment à l'école de Fréjeville pour une animation pédagogique sur les bienfaits et avantages du compostage.

Avec l'aide de M. POUSSIN et Mme LUNARDELLI, instituteurs de l'école, des activités ludiques étaient proposées pour : comprendre ce qu'est un biodéchet, connaître l'importance des vers dans la nature, se rappeler le devenir de chaque déchet présent dans une maison (recyclable, compostable, non valorisable) et prendre les bonnes habitudes qui valorisent un excellent compost à utiliser dans son jardin.

La CCLPA a proposé cette animation à toutes les écoles de son territoire !

PETITE ENFANCE



Création d'un pôle de services «Crèche - ALSH - Médiathèque»

Par délibération en date du 30 janvier 2018, les élus ont validé, à l'unanimité, le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du **projet de pôle de services intercommunal sur la commune de Vielmur**.

Dans ce nouveau lieu à construire, seront donc réunis trois services distincts déjà existants sur la commune : la crèche, le centre de loisirs et la médiathèque. La crèche et la médiathèque sont des services gérés en régie par la CCLPA. Pour l'ALSH, la CCLPA met à disposition les locaux nécessaires au profit de l'association Accueil de Loisirs en Pays d'Agout (ALPA) qui le gère.

Suite à la réception des offres du marché, la mission vient d'être confiée à l'architecte Axel LETELLIER (Toulouse). La commune de Vielmur sur Agout s'est engagée à céder pour l'euro symbolique à la CCLPA le foncier nécessaire à la réalisation du projet. Il devrait voir le jour fin 2020, nous vous tiendrons informés de son avancée !

Crèche «Les Petits Meuniers»

La Promenade, 81440 Lautrec
Tél : 05 63 70 49 88
creche-lautrec@cclpa.fr

Crèche «Poussin-Poussette»

7 Rue du Pont, 81570 Vielmur
Tél : 05 63 75 32 32
creche-vielmur@cclpa.fr

Crèche «Les Petits de l'Agout»

Avenue du Relai, 81220 Saint-Paul
Tél : 09 64 27 61 32
lespetitsdelagout@orange.fr

Le RAM et ses animations incontournables

Trois matinées par semaine, le Relais d'Assistantes Maternelles propose de nombreuses animations pour les enfants accompagnés et sous la responsabilité de leur assistante maternelle agréée. Grâce aux ateliers ludiques, aux rencontres avec les proches partenaires (EHPAD, Les Musicales, les crèches...) mais également par l'accès à la formation continue, les assistantes maternelles démontrent leur engagement et leur dynamisme.

Preuve en est, le spectacle offert aux familles le 3 juillet qu'elles ont intégralement créé lors de la formation avec un conteur professionnel entièrement financé par la CCLPA.



Les assistantes maternelles de la CCLPA en pleine préparation du spectacle de fin d'année avec les enfants !

Découvrez les actions parentalité !



La CCLPA propose des rencontres gratuites et ouvertes à tous
- En partenariat avec la PMI des ateliers parents/enfants «La ronde des mots partagés» (de 3 mois à 3 ans) et «1,2,3... moteur !» (dès la marche jusqu'à 3 ans)
- Dans le cadre du REAAP, un atelier mensuel «Relaxation par le jeu» (de 3 mois à 6 ans) et des soirées parentalité trimestrielles.

Calendrier des prochains ateliers et des soirées parentalité :

- 1,2,3 Moteur : les lundis 17/09 , 01/10 , 05/11 , 03/12
- La Ronde des Mots Partagés : les lundis 24/09, 15/10, 26/11, 17/12
- Atelier «Relaxation par le Jeu» : les mercredis 10/9, 10/10, 14/11, 12/12
- «Soirées parentalité» : les jeudis 11 octobre et 29 novembre !



Contact : Mme Valérie Séon Lassalle 05 63 70 52 67 / petite-enfance@cclpa.fr / ram@cclpa.fr

ENFANCE & JEUNESSE : Le projet éducatif jeunesse de la CCLPA

C'est le grand projet du service pour cette année 2018 ! La CCLPA a engagé une démarche de diagnostic depuis le mois de janvier dernier pour redéfinir sa politique jeunesse. Le diagnostic s'est déroulé en 3 temps :

- à travers un questionnaire rempli par les collégiens de Vielmur et Lautrec en partenariat avec les CPE et surveillants de ces établissements.
- ensuite via des entretiens individuels avec chaque membre de la commission «Enfance-Jeunesse» qui a souhaité participer, pour que chaque commune puisse exprimer ses besoins ou ses inquiétudes au sujet d'une politique jeunesse à construire.
- et enfin avec un «Chantier Loisir Jeunes» organisé en partenariat avec la CAF et la MSA qui avait pour objectif de donner la parole aux jeunes. Un théâtre forum était organisé pour faciliter les échanges entre jeunes mais aussi avec les adultes (parents, profs, surveillants, élus et les habitants de nos communes). Cela s'est concrétisé par deux temps particulièrement intéressants lors de «soirées-débats» (au siège de la CCLPA à Serviès et au «Café Plum» à Lautrec).



Les élus présents lors du théâtre forum organisé le 24 avril dernier à la CCLPA à Serviès.

Ces 3 temps de travail ont permis de recueillir des données sur les pratiques des jeunes et leurs souhaits. Au total, 35 thématiques ont émergé de ce diagnostic et la commission a choisi d'en prioriser 9 afin de les traduire par des actions pertinentes.

Suite à ce temps de diagnostic, des propositions d'actions seront soumises au conseil communautaire pour prioriser les actions concrètes qui seront retenues et qui débiteront en septembre 2018.

Recruté comme «Animateur Jeunesse» au mois de janvier dernier, M. Arthur ANGER, diplômé d'une licence STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques & Sportives) et joueur reconnu à l'ARL XIII (Albi Rugby Ligue) s'est vu confier cette mission par les élus de la CCLPA.



Contact : M. Sébastien Lô (Coordonnateur Enfance - Jeunesse) au 05 63 70 52 67 / enfance-jeunesse@cclpa.fr

L'ALSH Intercommunal à Montdragon sera ouvert tout l'été !

Comme chaque année, l'ALSH intercommunal situé à Montdragon prépare activement sa saison d'été pour accueillir vos enfants sans interruption pendant toutes les grandes vacances.

Comme pour toutes les périodes de vacances, vous pouvez inscrire vos enfants à la journée, à la demi-journée avec ou sans repas. L'accueil se fait dès 3 ans et jusqu'à 12 ans. Le programme des journées d'activités et des projets de cet été est disponible sur le site de la CCLPA (www.cclpa.fr), ainsi que le dossier d'inscription à retourner par courrier ou par mail.



Contact : Mme Laetitia Zaïa (Directrice de l'ALSH à Montdragon) au 05 63 58 78 53 / alsh-montdragon@cclpa.fr

La Fête du Jeu 2018 a réuni près de 100 enfants !

L'événement était préparé depuis le début de l'année avec tous les responsables des centres de loisirs du territoire. Objectif : préparer la «Fête du Jeu» ! Le 30 mai, tous les enfants se sont retrouvés à la Maison du Pays à Serviès pour découvrir et faire découvrir de nombreux jeux.

Encore un grand merci au centre de loisirs de Fiac, à l'ALPA, à La Promenade, à Familles Rurales à Vénès, au centre de loisirs intercommunal à Montdragon et bien sûr à la ludothèque itinérante « Graine de Jeux » pour leur implication sur ce projet. **Quelques photos de l'événement ont été postées sur la page facebook de la CCLPA : @cclpa81 !**



«Total Festum», le festival occitan était de retour à Vielmur !

Pour la 2^{ème} année consécutive, notre territoire a vibré au rythme de l'Occitanie avec la manifestation «Tarn, Cœur d'Occitanie» qui s'est déroulée les 22 et 23 juin 2018 à Vielmur sur Agout. Organisé par le Département du Tarn en partenariat avec la commune et soutenu par la Région Occitanie, c'est avec grand plaisir que la CCLPA par la présence de sa médiathèque et de son Office de Tourisme a participé à ce bel évènement. Le cœur de village s'est coloré grâce au marché des producteurs et s'est éveillé dans les multiples animations offertes au grand public : concerts, spectacles, expositions, feu de la St-Jean, jeux traditionnels...

La CCLPA a subventionné 42 associations de son territoire

Le bénévolat représente une part importante de la vie de notre territoire. **Fort de plus de 300 associations, la CCLPA a décidé de soutenir 42 structures en 2018 avec une enveloppe de 38.000 €.** 18.000 € seront consacrés à la Culture et 20.000 € aux associations de sports et loisirs. Cette année, de nouveaux projets innovants sont soutenus comme la reconstitution de la vie au village de Fréjeville lors de l'armistice du 11 novembre 1918, ou bien un spectacle de danse, son et lumières itinérant à Lautrec. Cette année sera encore riche de concerts, spectacles, accompagnements de nos jeunes, toujours grâce aux nombreux bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année.

Achat de nouveau matériel de prêt

Depuis de nombreuses années, la CCLPA investit tous les ans près de 4.500 € dans du matériel de prêt pour les associations et les communes. **Après l'acquisition de nombreux barnums et podiums, la CCLPA a décidé de faire l'acquisition cette année de praticables pour une surface de 20 m².** Ces plateaux robustes d'une hauteur pouvant varier de 20 cm à 1 m offrent la possibilité de réaliser rapidement une structure légère, mobile et démontable utilisée comme scène pour un spectacle, un concert.

N'hésitez donc pas à réserver dès à présent les praticables pour vos manifestations (marchés de plein vent, stands, animations...).



Pour plus d'informations : 05 63 70 52 67 / contact@cclpa.fr

La Saison Culturelle 2018/2019 se rapproche de la SNA !

Après trois années de convention avec le Café Plùm à Lautrec, celle-ci arrive à terme. Trois années durant lesquelles nous nous sommes enrichis et avons fidélisé un public toujours plus nombreux.

Pour la prochaine saison, la CCLPA se rapproche de la Scène Nationale d'Albi (SNA) pour élaborer sa programmation. **Dans le cadre du dispositif «au Fil du Tarn», nous vous proposerons 5 spectacles sur le territoire et 3 sorties au Grand Théâtre d'Albi dans le cadre de « Ce soir, on bouge ! » avec transport en bus gratuit.** Pour les spectacles organisés sur notre territoire, la CCLPA participe à hauteur de 1.100 € par spectacle, ce qui comprend la gestion technique, la communication, l'accueil des artistes et du public. Ce partenariat permet également de vous faire bénéficier de tarifs préférentiels.

En plus des 3 animations culturelles proposées en médiathèque, la nouvelle saison culturelle s'enrichira de deux expositions d'arts plastiques (automne et printemps) à la Maison du Pays et d'un rendez-vous annuel autour du patrimoine à découvrir près de chez vous !



Pour plus d'informations, contactez-nous : 05 63 70 52 67 / culture@cclpa.fr

URBANISME : Le PLUi suit son cours ...



Après avoir fait une pause dans l'attente de l'intégration des communes de Missècle et de Moulayrès, l'élaboration du PLUi a repris son cours : depuis le mois d'avril, l'ensemble des agriculteurs situés dans des zones dites « à enjeux » sont rencontrés et questionnés par le bureau d'études en charge du diagnostic agricole. Le rendu de ce diagnostic est prévu pour le mois de septembre prochain.

En parallèle, le diagnostic territorial a été présenté par le cabinet ATU à l'ensemble des maires de la CCLPA le 19 juin dernier en présence des services de la DDT.

Le 5 juillet, une réunion publique conviant les habitants des deux nouvelles communes, Missècle et Moulayrès, s'est tenue à la Maison du Pays à Serviès afin de leur expliquer ce qu'est le PLUi « Plan Local d'Urbanisme intercommunal » et d'en présenter sa démarche et ses enjeux au sein de l'intercommunalité. Cette même démarche avait été réalisée l'année dernière pour l'ensemble des habitants de la CCLPA, la volonté étant que chaque habitant ait le même niveau d'information. **Nous vous rappelons que tout au long de l'élaboration du PLUi des registres de consultations sont mis à votre disposition dans les Mairies de la CCLPA et au siège administratif de la CCLPA à Serviès afin de recueillir vos avis.**



M. Raymond Gardelle et les élus lors de la présentation du diagnostic par le cabinet ATU - 19 Juin 2018



Vous avez un projet d'urbanisme ?

Votre mairie reste le guichet unique et votre source principale de renseignement pour toutes vos questions liées à votre projet : les démarches ? les réglementations ? les zones ? ...

Le service de l'instruction du droit des sols de la CCLPA peut vous recevoir sur rendez-vous et répondre aux appels téléphoniques uniquement les après-midis entre 13h30 et 17h30 les lundis, mardis et jeudis et entre 13h30 et 17h00 les vendredis. Le service peut vous apporter des précisions suite à une demande de pièces complémentaires sur un dossier en cours d'instruction, vous informer sur la faisabilité de votre projet, vous aider à élaborer un projet complexe avant dépôt de dossier ou encore vous aider à comprendre les motifs invoqués lors d'un refus d'autorisation et trouver d'éventuelles solutions pour sa réalisation.

AUCUNE INFORMATION NE PEUT ÊTRE APPORTÉE PAR LE SERVICE AU DEMANDEUR OU À UN TIERS SUR L'AVANCÉE D'UN DOSSIER EN COURS D'INSTRUCTION !

RAPPEL : Les communes de **Guitalens-l'Albarède, Peyregoux, Prades et Pratviel** étant soumises au seul règlement national de l'urbanisme, les demandes d'autorisation d'urbanisme sont instruites par la Direction Départementale des Territoires de Castres (DDT) et non par notre service instructeur.

Contact : M. Benoît Peugniez (Instructeur du Droit des Sols) : 05 63 70 52 67

Bienvenue chez vous !



Notre équipe «Tourisme» vous accueille tout au long de l'été près de chez vous !

A Lautrec :

- **Véronique Decroix** saura vous guider avec justesse selon vos envies.
- **Lucie Etienne** est notre nouvelle «Conseillère Séjour» à l'office de tourisme.
- **Sébastien Masson** vous attend au pied du Moulin à Lautrec et vous propose une visite commentée pour seulement 2 € / adulte.
- **Baptiste Chilloux** vous emmènera à la découverte du village de Lautrec avec des visites à la carte (5 à 7 € selon formule).

A Saint-Paul Cap de Joux :

- **Christine Elizondo** se tient à votre disposition à l'office de tourisme à St-Paul, pour vous aiguiller vers les nombreuses merveilles de notre territoire - **Contact : 05 63 50 17 01**



Les Ateliers Pastel :
rendez-vous artistiques pour
les enfants de 5 à 12 ans !



Les ateliers auront lieu de 10h à 12h :

- **Vendredi 20 Juillet**
Thème : «Blason Bleu Pastel»
à la Médiathèque - VIELMUR
- **Vendredi 27 Juillet**
Thème : «Photogramme»
à l'Office de Tourisme - LAUTREC
- **Mardi 31 Juillet**
Thème : «Boomerang & Toupie»
à la Médiathèque - ST-PAUL
- **Jeudi 2 Août**
Thème : «La Note Bleue»
à l'Office de Tourisme - LAUTREC
- **Mercredi 8 Août**
Thème : «Boomerang & Toupie»
à l'Office de Tourisme - LAUTREC

. **Durée : 2h - Prix : 3€ / enfant**

Lautrec, notre plus beau village de France !



La cité médiévale de Lautrec se visite comme un véritable livre d'histoire. Un patrimoine exceptionnel qui atteste des hauts faits historiques et culturels de cette vicomté.

En visite commentée ou libre, on découvre ou redécouvre le moulin à vent, un authentique atelier de sabotier, les vestiges des remparts de la ville fortifiée et une collégiale aux dimensions surprenantes.

Les jeudis, en juillet et août, des visites à la carte sont proposées pour des groupes (à partir de 2 personnes).

De juin à septembre, les murs du village accueilleront une exposition photos : «Est-ce ainsi que grandissent les hommes ?»

Pour plus d'informations, contactez l'O.T. à Lautrec au
05 63 97 94 41 ou lautrectourisme81@gmail.com

Les Estivales ²⁰¹⁸

LAUTRÉCOIS - PAYS D'AGOUT

Pour retrouver le programme de toutes les fêtes & manifestations de nos communes, téléchargez notre brochure des «Estivales 2018» sur notre site Internet !
www.cclpa.fr

Nous vous souhaitons un très bel été !

